



Escurolles, le 10/06/2022

Téléphone : 04 70 90 51 44 Télécopie : 04 70 90 57 55  
E - mail : [mairie.escurolles@wanadoo.fr](mailto:mairie.escurolles@wanadoo.fr)

**Objet : Attestation d'évènement climatique exceptionnel**

Je, soussigné, Bertrand BECHONNET, Maire d'Escurolles, atteste que dans la nuit du Samedi 04 juin 2022 vers 22h, un orage de grêle exceptionnellement violent contenant des grêlons de la taille de balles de tennis, s'est abattu sur la commune d'Escurolles, provoquant les dommages et destructions ci-dessous :

- Endommagement des toitures (tuiles cassées générant des infiltrations d'eau, effondrement des plafonds intérieurs, destruction des panneaux photovoltaïques, fenêtres de toit).
- Impacts sur les volets roulants, façades, vérandas, palissades.
- Bris de pare-brise et bosselage des carrosseries de véhicules
- Ensemble des toitures détruites des hangars recouverts de fibre ciment, abris et couvertures de piscines
- Ensemble des cultures agricoles et paysagères du territoire communal ravagé

Une démarche de reconnaissance en catastrophe naturelle a été effectuée auprès des services préfectoraux.

Pour faire valoir ce que de droit,

Le Maire,  
B. BECHONNET